

Techniques et interprétation des arts équestres

RS6277 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133, 134, 335
Formacode(s)	45020, 21099, 15479
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2023
Date d'échéance	27/03/2026

Certificateur(s)

CENTRE NATIONAL ARTS DU CIRQUE · SIRET : 34137252200019

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitati on
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA VOLTIGE ET L'ACROBATIE A CHEVAL	75047824000 021	Former
CHEVAL ART ACTION	33942716300 011	Former
LES ESPRITS SAUVAGES	83520184900 014	Former
PLUME DE CHEVAL	53180080300 029	Former
QUENDOR	52457885300 011	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le cirque équestre, particularité française mondialement reconnue, est en plein essor (spectacles, évènementiel, parcs d'attractions, salons et fêtes médiévales,...) et parmi l'une des disciplines artistiques les plus exigeantes pour ses praticiens.

Elle demande une formation professionnelle spécifique et adaptée aux pratiquants. Elle nécessite de solides connaissances du spectacle vivant (gestion du public, son et lumière, activités artistiques, scénographie, costumes), du cheval

(soin et bien-être, transport, entraînement et récupérations,...) et de toute la réglementation et sécurité de cette activité.

Les principaux acteurs de ce secteur à savoir le syndicat des cirques et compagnies de création, fédération française de cirque et Centre National des arts du cirque ont créé cette certification depuis quelques années pour structurer la filière encore fragile, professionnaliser les artistes équestres et répondre aux besoins du marché :

- Accompagner l'innovation et mutation artistiques du cirque équestre
- Adapter les formats de spectacles ou numéros équestres au contexte et aux différents lieux
- Respecter la sécurité du public, des artistes et de l'animal
- Veiller au bien-être des chevaux en toutes circonstances

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Observer et détecter tout comportement anormal de son ou ses chevaux
- Réaliser les soins quotidiens et maintenir l'intégrité (bien-être) de son ou ses chevaux
- Organiser le transport et l'hébergement de son ou ses chevaux
- Utiliser et mettre en oeuvre ses techniques d'expressions artistiques adaptées au numéro ou spectacle de cirque
- Elargir et approfondir ses capacités artistiques
- Interpréter le numéro ou le spectacle équestre en mettant en oeuvre une ou plusieurs techniques/disciplines équestres adaptées aux enjeux de la représentation.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Public visé: artistes, cavaliers
- Prérequis :
 - Disposer d'un niveau de pratique équestre (ou correspondant à une capacité de niveau galop 7).
 - Attester d'une expérience en qualité d'artiste de cirque (professionnelle ou amateur).
 - Avoir une bonne condition physique

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cirque équestre sera demandé.

Le candidat est soumis à des épreuves pratiques pour évaluer son niveau d'entrée.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- 2 professionnels extérieurs à l'établissement de formation : 1 formateur dans le secteur des arts équestres et 1 professionnel du métier extérieur à la compagnie du candidat
- 1 représentant du certificateur

Base légale

Date de décision	27/03/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2026
Date de dernière délivrance possible	27/09/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	9	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5049

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://cnac.fr/article/1938_Certifications-en-arts-équestres-en-arts-équestres

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6277/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	15
----------------------	----

Parcours menés à terme	14
Taux d'achèvement	93 %
Période	05/2023 – 03/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	35 650 €
Coût moyen par dossier	2 377 €
Durée moyenne	49 h
Période	04/2023 – 02/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	8 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.